CPAS d' ELLEZELLES

Programme Stratégique Transversal 2025-2030

DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE D'ELLEZELLES



Commune d'Ellezelles

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un PST ?

Le Programme Stratégique Transversal est un outil de gouvernance pluriannuel obligatoire pour toutes les communes, provinces et CPAS de Wallonie depuis la législature 2018-2024. C'est la feuille de route politique et administrative pour toute la durée de la législature. Il fixe :

- La vision : où veut aller l'institution d'ici la fin du mandat.
- Les objectifs stratégiques : les grandes priorités à atteindre.
- Les objectifs opérationnels : les étapes concrètes pour y arriver.
- Les actions : ce qui sera réellement mis en œuvre, avec les moyens humains et financiers disponibles.

Pourquoi est-ce important ?

Le PST sert à :

- Donner une direction claire à l'action politique et administrative.
- Coordonner tous les plans et projets dans un sens « fédérateur ».
- Assurer la transparence vis-à-vis des bénéficiaires des différents services, des conseillers politiques et des membres du personnel.
- Évaluer les résultats à mi-mandat et en fin de législature.
- Renforcer la collaboration entre le Bureau permanent et l'Administration.

Spécificité pour un CPAS :

Le PST est adopté par le Bureau Permanent avec prise d'acte au Conseil de l'Action sociale dans les 9 mois suivant son installation.

Il comporte deux volets :

- Volet interne : amélioration du fonctionnement administratif, gestion des ressources humaines, modernisation des outils, optimisation des procédures.
- Volet externe : développement des politiques sociales (aide sociale, logement, insertion, santé, aide aux aînés, etc.).

Rôle des conseillers politiques :

En tant que Conseillers :

- Ils participent à définir la vision et les priorités du CPAS.
- ils valident le PST et ses mises à jour.
- ils suivent et évaluent l'avancement des actions.
- ils veillent à ce que le PST reste réaliste, cohérent et aligné avec les besoins de la population.

Points clés à retenir :

- **P** = Programme : un plan d'actions structuré.
- **S** = Stratégique : une vision à long terme.
- T = Transversal : implique toutes les parties prenantes et relie les différents domaines d'action.
- C'est un outil vivant : il peut être ajusté en cours de législature.
- Il est public : décidé à huis clos mais publié sur le site Internet communal.

MÉTHODOLOGIE

Pour élaborer son Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030, le CPAS a choisi de conserver la distinction entre volet externe et volet interne, tout en appliquant dès le départ une vision stratégique transversale. Cette approche a permis de penser chaque action de manière cohérente, en tenant compte à la fois des besoins des bénéficiaires et des enjeux internes liés au fonctionnement des services et au bien-être du personnel.

Le point de départ du volet externe a été la Déclaration de Politique Sociale (DPS), adoptée par le Conseil de l'Action sociale le 3 février 2025. Ce document, qui trace la vision du CPAS pour les six années à venir, met l'accent sur l'amélioration du bien-être de tous les citoyens, une gestion responsable et une collaboration renforcée avec les institutions locales. 5 axes majeurs en constituent le fil conducteur :

- Bien-être : soutien accru aux publics vulnérables, rénovation d'infrastructures, programmes de soutien à la parentalité, intégration des réfugiés.
- Communication : meilleure accessibilité à l'information, via outils numériques et supports traditionnels.
- Culture : accès facilité à la culture pour tous, notamment grâce aux tickets Article 27 et à des partenariats ciblés.
- Environnement & Santé : actions écoresponsables, lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation à une alimentation saine, prévention santé.
- Soutien aux travailleurs : valorisation et formation continue du personnel.

À partir de cette base, le Bureau permanent a identifié les priorités et projets à mettre en œuvre. La Directrice générale a ensuite structuré ces propositions en objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et actions concrètes, intégrant également les actions prévues dans un Plan de Cohésion Sociale.

En parallèle, le PST volet interne a été construit à partir d'une large concertation avec l'ensemble du bureau administratif, représentant tous les services du CPAS. Cette étape a permis d'analyser les besoins actuels et de réévaluer les projets de la précédente mandature qui n'avaient pu aboutir, souvent en raison de contraintes de temps, de moyens ou des crises successives (COVID, énergie…). Les projets jugés toujours pertinents ont été actualisés et intégrés dans la nouvelle version du PST, selon la même logique de structuration que pour le volet externe.

La consultation des agents a constitué une étape essentielle, afin de favoriser leur adhésion et leur motivation à porter les projets. Les conseillers politiques ont également été impliqués, pour renforcer la cohérence entre la vision politique et la gestion opérationnelle, et pour qu'ils puissent soutenir l'administration de manière éclairée.

Une fois l'avant-projet finalisé, il a été soumis au Comité de direction, puis validé par le Bureau permanent. La présentation au comité de concertation est en cours, avant l'adoption officielle prévue le 29 septembre 2025 par le Bureau permanent et la prise d'acte par le Conseil de l'Action sociale le 13 octobre 2025.

Ce processus, à la fois participatif et structuré, garantit que le PST 2025-2030 soit un document vivant, porteur d'une vision claire et partagée, et qu'il serve de véritable feuille de route pour l'action sociale et le développement interne du CPAS au cours des 6 prochaines années.

LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

-VOLET EXTERNE-

Le Programme Stratégique Transversal (PST) 2025-2030 du CPAS se déploie autour de plusieurs axes visant à améliorer l'accès aux services, à renforcer la cohésion sociale, à promouvoir l'insertion socio-professionnelle et à assurer une meilleure qualité de vie pour les bénéficiaires. Ce PST comprend une série d'objectifs opérationnels accompagnés d'actions précises, réparties selon des priorités définies pour chaque axe stratégique. Les actions sont planifiées sur différentes périodes, et leur mise en œuvre génère diverses incidences financières.

L'Axe 1, centré sur l'accès aux services et la cohésion sociale de proximité, débute avec l'objectif de piloter la réforme et la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale (PCS). Cela passe par la réalisation d'un diagnostic territorial pour identifier les besoins en matière de cohésion sociale et la constitution d'un groupe de travail interservices pour coordonner la gestion du PCS. L'objectif suivant dans cet axe vise à améliorer l'accueil et l'orientation des bénéficiaires, notamment par la recherche d'un lieu d'accueil plus adapté pour les bureaux administratifs du CPAS, l'amélioration des abords des bureaux (accessibilité, signalétique, etc.) et l'installation de présentoirs d'information dans les salles d'attente. Enfin, dans un objectif plus opérationnel, des études sur la relocalisation des logements d'urgence sont prévues, ainsi que l'examen de la pertinence de mettre fin à l'utilisation du logement d'urgence de Lahamaide.

L'Axe 2, qui se concentre sur la santé, le bien-être et l'alimentation durable, inclut des actions visant à faciliter l'accès à des services de bien-être et de soins personnels. L'une des actions clés consiste à envisager une convention avec une école de coiffure ou d'esthétique pour offrir des soins de bien-être aux bénéficiaires. De plus, l'axe prévoit de sécuriser et pérenniser l'aide alimentaire en réaménageant la réserve alimentaire pour améliorer son accessibilité et sa gestion. Des actions de sensibilisation à une alimentation saine et durable seront également mises en place, accompagnées de fiches-recettes et d'ateliers-cuisine.

Le troisième axe, portant sur l'insertion socio-professionnelle et les compétences numériques, a pour objectif de renforcer les passerelles vers l'emploi. Parmi les actions envisagées, il est question d'étudier la possibilité d'accueillir des stagiaires IFAPME et d'augmenter les postes sous statut Article 60/61 en fonction des réformes du chômage. L'axe poursuit également le développement de l'autonomie numérique des bénéficiaires, en organisant des créneaux d'accompagnement pour l'Espace Public Numérique (EPN) et en facilitant la rédaction de CV, de lettres de motivation et de candidatures en ligne.

Dans l'Axe 4, qui concerne l'environnement et l'énergie, l'objectif est de sensibiliser aux pratiques écoresponsables et de réduire la précarité énergétique. Une évaluation de la pertinence d'organiser des conférences et des ateliers sur des thématiques comme le gaspillage alimentaire et la surconsommation est prévue. L'axe prévoit aussi d'organiser un achat groupé de mazout pour les bénéficiaires afin de les aider à constituer une épargne pour leurs besoins de chauffage. Enfin, des mesures visant à réduire l'empreinte écologique des infrastructures d'accueil sont aussi planifiées, notamment en favorisant l'équipement de la crèche en mobilier écoresponsable.

L'Axe 5 se focalise sur la communication et l'accès à l'information, avec un objectif opérationnel de renforcer la visibilité des services du CPAS. Il est prévu de publier un calendrier d'activités régulières du taxi social afin de maximiser l'utilisation de ce service, tout en veillant à ce que les déplacements médicaux restent prioritaires. En parallèle, une stratégie de communication sera mise en place pour valoriser les services sur le site Internet et la page Facebook de la commune.

LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

-VOLET EXTERNE-

En ce qui concerne **l'Axe 6**, qui vise à ouvrir l'accès à la culture et à renforcer le lien social, plusieurs actions sont proposées, comme l'organisation d'une journée culturelle inter-CPAS pour mutualiser les coûts et promouvoir l'accès à la culture pour tous. De plus, la mise en place d'un service de livraison de livres à domicile pour les personnes isolées, en partenariat avec les bibliothèques et le dispositif du taxi social, est également envisagée.

Enfin, **l'Axe 7**, dédié à l'enfance et à l'accueil temps libre, se concentre sur la modernisation et la redynamisation de la Plaine de jeux estivale pour en augmenter la fréquentation et proposer une expérience plus attractive. Cela inclut la réalisation d'une évaluation complète de la Plaine de jeux, la mise en place d'enquêtes de satisfaction auprès des parents et des enfants, et la révision de l'offre d'animations. L'axe prévoit aussi des améliorations pour les infrastructures de l'accueil extrascolaire, avec des actions visant à aménager un espace plus adapté à la garderie extrascolaire et à mettre en place la distribution gratuite de collations saines pour les enfants.

En conclusion, ce PST externe, conçu en réponse à la Déclaration de Politique Sociale, est un cadre stratégique structuré et ambitieux qui vise à assurer la pérennité des services sociaux et à répondre aux enjeux contemporains de manière cohérente et inclusive. Par une gestion transversale et collaborative, le CPAS entend ainsi poursuivre sa mission de soutien aux citoyens les plus vulnérables tout en anticipant les défis futurs, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée.

LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

-VOLET INTERNE-

Le Programme Stratégique de Travail (PST) interne pour la période 2025-2030 représente un engagement clair du CPAS en matière de gestion des ressources humaines, d'amélioration de la performance organisationnelle et de renforcement de la cohésion interne. Ce PST s'inscrit dans une volonté de répondre aux défis sociaux et économiques actuels tout en anticipant les besoins futurs de l'organisation et de ses bénéficiaires.

Objectif stratégique 1 : Une gestion des ressources humaines agile et adaptée

L'un des premiers objectifs du PST interne est de mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines qui soit non seulement agile, mais également parfaitement alignée avec la stratégie globale du CPAS. Cette politique se déploie autour de deux grands axes. Le premier, structurer et optimiser l'organisation interne, vise à clarifier la répartition des rôles et à rendre l'organigramme plus efficace et mieux adapté aux enjeux du CPAS. Cela passe par une révision de l'organigramme actuel, l'identification des forces et des limites du dispositif en place, puis la mise en œuvre d'un organigramme cible qui puisse répondre aux besoins stratégiques du CPAS.

Dans cette dynamique, le deuxième axe concerne le renforcement de la gestion des ressources humaines. L'objectif est d'améliorer la coordination, la motivation et la performance globale des équipes. Cela passera par la mise en place de rencontres régulières entre la Direction générale et les responsables de chaque service, ainsi que la formalisation des rôles à travers des descriptions de fonctions détaillées. Par ailleurs, un système d'évaluation continue sera instauré pour chaque collaborateur, permettant ainsi de suivre leur développement professionnel et d'ajuster les besoins en formation en fonction des évolutions de l'organisation.

Objectif stratégique 2 : Optimisation des processus et amélioration de la communication interne

Le deuxième objectif stratégique du PST interne repose sur l'amélioration de la performance organisationnelle en optimisant la circulation et le partage des informations au sein du CPAS. Pour ce faire, il est essentiel de mettre à disposition des outils et des moyens renforcés pour le personnel, afin de faciliter l'exécution de leurs missions. Cela comprend la mise en place de systèmes de communication efficaces entre les différents services, en garantissant des informations pertinentes, claires et transmises dans les délais.

En parallèle, il est prévu de formaliser et rendre plus efficaces les processus administratifs et financiers. Une attention particulière sera portée à la documentation des procédures relatives aux marchés publics, au recouvrement des aides sociales, ainsi qu'à l'archivage et au classement des documents comptables. Ce travail de structuration permettra de garantir une meilleure traçabilité et une plus grande efficacité dans le traitement des dossiers, contribuant ainsi à la transparence et à la qualité des services offerts.

Enfin, un autre volet important de cet objectif consiste à renforcer la communication interne et la cohésion des équipes. Des actions telles que la mise en place d'un outil collaboratif de communication interservices et l'organisation d'événements de type teambuilding viseront à favoriser les échanges entre les différents services, à améliorer la transversalité et à renforcer l'esprit d'équipe. La tenue de réunions mensuelles avec le bureau administratif et les assistants sociaux permettra également de s'assurer de la bonne marche des projets et d'un alignement continu des équipes autour des objectifs communs.

Objectif stratégique 3 : Renforcer la gestion des services clés

Le troisième objectif du PST interne vise à améliorer la gestion et l'efficience de certains services du CPAS, notamment ceux confrontés à des difficultés financières et organisationnelles majeures. Dans cette optique, des actions spécifiques seront mises en place pour renforcer le service des Aide-ménagères Titres-Services. Cela inclut l'étude de la faisabilité d'un système de pointage à distance pour un suivi plus précis des prestations, ainsi que l'organisation d'évaluations spécifiques à ce métier, afin de garantir la qualité des services rendus. Un dispositif de gestion des absences sera également introduit pour minimiser l'impact des arrêts maladie et réduire leur fréquence.

L'autre grand enjeu de cet objectif stratégique concerne la transition et l'extension de la crèche. Avec l'augmentation de sa capacité d'accueil, il est nécessaire de définir un projet d'accueil évolutif qui maintienne la cohérence pédagogique et qui soit en harmonie avec les valeurs du CPAS. Un plan de recrutement sera mis en œuvre pour assurer un personnel suffisant et qualifié, tandis qu'un dispositif de parrainage sera instauré pour faciliter l'intégration des nouvelles recrues. Des réunions régulières entre les équipes pédagogiques permettront de maintenir une communication fluide et de garantir la continuité des pratiques pédagogiques, tout en intégrant les nouvelles collègues dans un environnement de travail collaboratif.

CONCLUSION

À travers ce PST version 2025-2030, le CPAS affirme une ambition claire : agir simultanément sur le terrain social et sur son organisation interne, avec la même exigence de cohérence, d'efficacité et de solidarité. Le volet externe traduit notre volonté d'offrir des services adaptés, innovants et inclusifs à l'ensemble de la population, en particulier aux plus fragiles, tout en anticipant les mutations sociales, économiques et environnementales. Le volet interne, quant à lui, renforce les fondations de notre action en optimisant nos ressources humaines, nos processus et notre communication, afin que chaque agent dispose des moyens et du cadre nécessaires pour remplir pleinement sa mission.

En conjuguant vision stratégique, gestion transversale et implication de tous les acteurs – conseillers, personnel, partenaires et bénéficiaires – ce PST devient bien plus qu'un document de planification : il est la boussole qui guidera notre action collective pour les 6 prochaines années. C'est un engagement à bâtir, pas à pas, un CPAS plus fort, plus agile et plus proche de celles et ceux qu'il sert, dans un esprit de responsabilité partagée et de solidarité durable.

Programme Stratégique Transversal 2025-2030 du CPAS d'Ellezelles
-VOLET INTERNE-

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	CALENDRIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Objectif stratégique 1 : Mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines agile, alignée sur la structure et la stratégie du CPAS.	**Objectif opérationnel 1.1 : Structurer, clarifier et optimiser l'organisation interne ainsi que la répartition hiérarchique au sein des services.**	**1**. Analyser l'organigramme existant, identifier ses forces et ses limites, puis le faire évoluer vers un organigramme cible optimisé et adapté aux orientations stratégiques et aux besoins futurs du CPAS.	A	-
		2. Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation structuré, fondé sur une analyse fine des besoins et visant le développement des compétences clés de l'ensemble du personnel.	B	€
	Objectif opérationnel 1.2 : Renforcer la gestion des ressources humaines afin d'améliorer la coordination, la motivation et la performance globale.	3. Organiser, de manière systématique, une rencontre mensuelle entre la Direction générale et chaque service (responsable/coordinateur/membre) pour favoriser l'échange d'informations, l'alignement des objectifs et la résolution rapide des problèmes.	A	-
		4. Rédiger, valider et diffuser des descriptions de fonctions pour la totalité des postes, afin de clarifier les rôles, les responsabilités et les attentes.	B	-
		5. Instaurer un cycle d'évaluation bisannuel pour tous les collaborateurs, incluant un suivi intermédiaire en cas de besoin, pour assurer un développement professionnel continu.	C	-
Objectif stratégique 2 : Améliorer la performance organisationnelle, tout en optimisant la circulation et le partage des informations au sein du CPAS.	**Objectif opérationnel 2.1 : Mettre à disposition du personnel des moyens renforcés et adaptés, tant matériels qu'organisationnels, afin de faciliter l'exécution de leurs missions.**	6. Améliorer la transmission des informations entre la Direction générale, la Direction financière et les différents services, en veillant à leur pertinence, leur clarté et leur rapidité.	A	-
		7. Désigner, pour chaque poste clé, une personne de référence pouvant assurer un rôle de back-up en cas d'absence, dans la mesure du possible et pour les matières le permettant, afin de garantir la continuité et la fiabilité du traitement des dossiers complexes.	B	-
	Objectif opérationnel 2.2 : Structurer, formaliser et rendre plus efficaces les processus administratifs et financiers.	8. Clarifier et documenter l'ensemble des procédures relatives aux marchés publics, en s'assurant de leur conformité légale et de leur accessibilité pour les agents concernés.	A	-
		9. Systématiser les procédures internes en matière de recouvrement, tant pour l'aide sociale que pour les factures émises par les différents services, en vue d'en améliorer l'efficacité et la traçabilité.	B	-
		10. Optimiser les systèmes d'archivage et de classement des documents comptables, pour garantir un accès rapide et sécurisé aux informations.	C	-
	Objectif opérationnel 2.3 : Renforcer la communication interne et la cohésion entre les équipes.	11. Tenir une réunion mensuelle du bureau administratif pour assurer un suivi régulier des projets, dossiers et décisions.	A	-
		12. Sélectionner et déployer un outil collaboratif de communication interservices, distinct du courriel, favorisant un échange fluide et centralisé des informations, sans générer de stress supplémentaire pour le personnel.	C	€
		13. Organiser chaque année un teambuilding unique réunissant tout le personnel, tous services confondus, pour renforcer la transversalité des services et la cohésion autour de notre mission sociale commune.	B	€

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	CALENDRIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
	Objectif opérationnel 2.4 : Optimiser l'organisation et le fonctionnement du Service social.	14. Mettre en place un protocole garantissant la transmission des dossiers lors des congés et absences des assistants sociaux.	C	-
		15. Organiser des réunions mensuelles réunissant l'ensemble des assistants sociaux pour échanger sur les dossiers, harmoniser les pratiques et renforcer la coordination.	A	-
		16. Mettre en place des dossiers partagés numériques afin de faciliter l'accès à l'information et la continuité des suivis.	B	-
		17. Améliorer les méthodes d'archivage et de classement des documents sociaux pour gagner en efficacité et fiabilité.	C	-
Objectif stratégique 3 : Améliorer la gestion et l'efficience des services confrontés à des difficultés financières et organisationnelles majeures.	**Objectif opérationnel 3.1 : Renforcer la gestion et la performance du service Aide-ménagères Titres-Services.**	18. Étudier la faisabilité et les modalités de mise en place d'un système de pointage à distance pour un suivi précis des prestations.	B	€
		19. Réaliser des évaluations spécifiques au métier des Aide-ménagères Titres-Services, centrées sur la qualité et l'efficacité des prestations de nettoyage, en complément des évaluations RH bisannuelles.	A	-
		20. Déployer un dispositif de gestion des absences combinant l'intervention d'un médecin contrôle, l'analyse statistique des arrêts, et des actions de sensibilisation pour réduire leur fréquence et leur impact.	C	€
		21. Organiser des réunions d'équipe en dehors des horaires de prestations chez les utilisateurs, pour préserver le temps de travail des Aide-ménagères et améliorer la coordination interne.	A	-
		22. Concevoir et diffuser une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs afin de mesurer leur perception de la qualité et de l'organisation du service.	A	-
		23. Analyser les résultats de l'enquête et élaborer un plan d'amélioration intégrant les recommandations recueillies.	B	-
	Objectif opérationnel 3.2 : Réussir la transition et l'extension de la crèche tout en préservant la cohérence pédagogique.	24. Élaborer un projet d'accueil cohérent et évolutif, en continuité avec le projet pédagogique actuel.	A	-
		25. Définir et mettre en œuvre un plan de recrutement (Puéricultrices et Auxiliaires professionnelles) adapté à l'extension de la capacité (18 → 35 places) et à l'organisation en trois sections.	A	€
		26. Assurer la continuité des pratiques pédagogiques lors de l'augmentation de capacité de la crèche et l'intégration de nouvelles collègues.	A	€
		27. Mettre en place un dispositif de parrainage avec des Puéricultrices expérimentées pour faciliter l'intégration des nouvelles arrivantes.	A	-
		28. Assurer une communication claire et fluide entre les trois sections et l'ensemble de l'équipe.	B	-
		29. Fermer bimestriellement la crèche à 16h00 afin de permettre l'organisation de réunions de service.	B	-

Programme Stratégique Transversal 2025-2030 du CPAS d'Ellezelles
-VOLET EXTERNE-

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	CALENDRIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Axe 1 : Accès aux services et cohésion sociale	**Objectif opérationnel 1.1 – Piloter la réforme et la mise en œuvre du Plan de Cohésion Sociale (PCS)**	1. Réaliser un diagnostic territorial précis des besoins en matière de cohésion sociale.	**A**	
		2. Constituer un groupe de travail interservices pour préparer et coordonner la gestion du nouveau Plan de Cohésion Sociale (PCS).	**A**	-
	Objectif opérationnel 1.2 – Améliorer l'accueil et l'orientation des bénéficiaires	3. Poursuivre la recherche d'un lieu d'accueil plus adapté pour les bureaux administratifs du CPAS.	**ABC**	**€**
		4. Améliorer les abords des bureaux (signalétique, accessibilité, espaces extérieurs, etc.).	**A**	**€**
		5. Installer des présentoirs d'information dans la salle d'attente.	**A**	**€**
	Objectif opérationnel 1.3 – Repenser l'offre de logements d'urgence et d'accueil	6. Étudier la relocalisation du logement d'urgence de Lahamaide vers un site plus central pour améliorer l'accès aux services et favoriser l'inclusion.	**B**	**€**
		7. Examiner, en concertation avec l'Administration communale, l'opportunité de mettre fin à l'utilisation du logement d'urgence de Lahamaide.	**B**	-
		8. Assurer, en collaboration avec l'Administration communale, la remise systématique du « Welkom Pack » à chaque demandeur d'asile intégré aux Initiatives Locales d'Accueil (ILA) lors de son inscription à la Commune.	**A**	**€**
Axe 2 : Santé, bien-être et alimentation durable	**Objectif opérationnel 2.1 – Faciliter l'accès à des services de bien-être et de soins personnels pour les bénéficiaires**	9. Envisager de conclure une convention avec une école de coiffure/esthétique pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à des soins de bien-être.	**C**	**€**
	Objectif opérationnel 2.2 – Sécuriser et pérenniser l'aide alimentaire	10. Réaménager la réserve alimentaire pour améliorer l'accessibilité, l'organisation et la conservation des denrées.	**B**	**€**
		11. Mettre en œuvre une sensibilisation à l'alimentation saine, économique et durable en diffusant des fiches-recettes et en encourageant les bénéficiaires à participer à des ateliers-cuisine, tout en évaluant les coûts associés.	**B**	**€**
Axe 3 : Insertion socio-professionnelle et numérique	**Objectif opérationnel 3.1 – Renforcer les passerelles vers l'emploi**	12. Étudier la possibilité d'accueillir des stagiaires IFAPME.	**B**	**€**
		13. Augmenter le nombre de postes sous statut Article 60/61 en fonction de l'impact des réformes du chômage.	**A**	**€**
		14. Développer de nouveaux partenariats pour les mises à disposition dans le cadre des Articles 60/61.	**B**	-
	Objectif opérationnel 3.2 – Développer l'autonomie numérique des bénéficiaires	15. En partenariat avec l'Administration communale, organiser des créneaux dédiés à l'Espace Public Numérique (EPN) afin d'accompagner les bénéficiaires en difficulté avec les outils digitaux.	**B**	**€**
		16. Étudier l'opportunité, pour le CPAS, de jouer un rôle de facilitateur dans la mise en place d'ateliers pratiques visant à accompagner les bénéficiaires dans la rédaction de CV, lettres de motivation et candidatures en ligne, en collaboration avec les acteurs compétents tels que le Forem.	**B**	-

Programme Stratégique Transversal 2025-2030 du CPAS d'Ellezelles
-VOLET EXTERNE-

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	CALENDRIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Axe 4 : Environnement et énergie	**Objectif opérationnel 4.1 – Sensibiliser et accompagner aux pratiques écoresponsables**	17. Évaluer la pertinence d'organiser des conférences-ateliers sur le gaspillage alimentaire, la surconsommation et les achats impulsifs, en priorisant les dispositifs déjà opérationnels (contrôle de la distribution des colis alimentaires et guidance budgétaire).	C	€
	Objectif opérationnel 4.2 – Réduire la précarité énergétique	18. Organiser, sous la coordination du CPAS et via le mécanisme des guidances budgétaires, un achat groupé de mazout pour les bénéficiaires afin de les accompagner dans la constitution d'une épargne pour leurs besoins de chauffage.	C	-
	Objectif opérationnel 4.3 – Écoresponsabiliser les infrastructures d'accueil	19. Favoriser l'équipement de la crèche en mobilier écoresponsable afin de réduire l'empreinte écologique des installations.	A	€
Axe 5 : Communication	**Objectif opérationnel 5.1 – Optimiser la diffusion et la visibilité des services**	20. Publier un calendrier illustré d'activités régulières du taxi social (marché, bibliothèque, loisirs pour aînés…) afin d'occuper les créneaux libres, avec priorité assurée aux déplacements médicaux.	B	-
		21. Renforcer la communication via le site Internet communal et la page Facebook en valorisant les services, les actions et leurs usages concrets.	B	€
Axe 6 : Culture et lien social	**Objectif opérationnel 6.1 – Ouvrir l'accès à la culture pour tous**	22. Envisager d'organiser une journée culturelle inter-CPAS pour mutualiser les programmations et les coûts.	C	€
		23. Continuer à promouvoir les tickets Article 27 auprès des associations locales pour en faciliter l'accès aux bénéficiaires.	A	-
		24. Mettre en place, en collaboration avec l'Administration communale et les bibliothèques, un service de livraison de livres à domicile pour les personnes isolées, assuré grâce au dispositif du taxi social.	A	€
Axe 7 : Enfance et Accueil Temps Libre	**Objectif opérationnel 7.1 – Moderniser et redynamiser la Plaine de jeux estivale dans le but d'enrayer la baisse de fréquentation et proposer une expérience plus qualitative et attractive**	25. Réaliser une évaluation complète (finances, organisation et qualité) de la Plaine de jeux pour identifier les leviers d'amélioration.	B	-
		26. Organiser une enquête de satisfaction auprès des parents et des enfants fréquentant la Plaine de jeux afin de préparer les éditions suivantes.	B	-
		27. Repenser la Plaine de jeux selon les besoins identifiés, en proposant des animations variées (culture, nature, sports, journées dédiées à la culture locale, etc.).	B	€
		28. Renforcer la communication auprès des familles via une campagne ciblée et élargie.	A	€
	Objectif opérationnel 7.2 – Contribuer à l'amélioration des infrastructures pour l'accueil extrascolaire	29. Collaborer avec l'Administration communale pour identifier et aménager un espace plus adapté à la garderie extrascolaire d'Ellezelles, actuellement sous dimensionnée, en privilégiant le mobilier modulable et des zones polyvalentes (devoirs, lecture, jeux calmes, activités	C	€
		30. Mettre en place la distribution gratuite de collations saines aux enfants fréquentant la garderie extrascolaire, afin de promouvoir de bonnes habitudes alimentaires et l'égalité d'accès à une alimentation de qualité.	A	€